

La terminologie et l'Autre à travers la traduction spécialisée

Yasmine BARSOUM

Professeur adjoint

Faculté des Langues Appliquées

Université Française d'Égypte

yasmine.barsoum@gmail.com

Abstract

Others, otherness, difference, divergence, diversity are notions that puzzle the human being in general and that are also disruptive elements for the linguists, especially the terminologists and the translators. In fact, these notions refer to social and ethnic dimensions of terminology which are closely intertwined with the process of specialized translation. In order to explore this concept of the Other in terminology, we should analyze several notions such as the referent, the perception, and the universal nature of the concept, that are related to ethnoterminology. In this research, we will provide a terminological definition of the Other and we will link it to ethnoterminology and to translation. Moreover, we will study the terminology of the Other and illustrate it with examples from different specialized fields. Finally, we will make findings about terminological loyalty of translators.

Résumé

Autrui, altérité, différence, divergence, diversité : notions qui préoccupent l'être humain en général et qui sont également perturbatrices pour les linguistes, surtout les terminologues et les traducteurs. En effet, ces notions touchent aux dimensions sociale et ethnique de la terminologie qui sont étroitement liées au processus de la traduction spécialisée. Afin d'étudier ce concept de l'Autre en terminologie, il faudrait analyser plusieurs notions comme le référent, la perception et le caractère universel du concept faisant l'objet de l'ethnoterminologie. Dans le présent article, une définition terminologique de la notion de l'Autre sera fournie, tout en la liant à l'ethnoterminologie et au processus de traduction. En outre, une étude sera menée sur la terminologie de l'Autre, tout en l'illustrant par des exemples de différents domaines de spécialité. Enfin, des constatations seront émises au sujet de la fidélité terminologique du traducteur.

Introduction

« L'enfer c'est les autres » (Sartre, 1944) ou « Pour obtenir une vérité quelconque sur moi, il faut que je passe par l'autre » (Sartre, 1946). Deux citations du même auteur, mais dont le message est différent, suscitent notre réflexion à propos de la notion de l'Autre.

En effet, cette réflexion portera sur des notions comme autrui, altérité, différence, divergence, diversité, notions qui préoccupent l'être humain en général et qui sont également perturbatrices pour les linguistes, surtout les terminologues et les traducteurs. Ces notions touchent aux dimensions sociale et ethnique de la terminologie qui sont étroitement liées au processus de la traduction spécialisée.

À partir de ce constat, nous pouvons formuler la problématique suivante : le traducteur devrait-il maîtriser la *terminologie de l'Autre* ? En d'autres termes, devrait-il maintenir la notion d'altérité et de différence en traduisant ?

Cette problématique incite le terminologue à se poser plusieurs questions à savoir : La notion de l'Autre existe-t-elle en terminologie ? Quelle terminologie pour traduire l'Autre ? Les *concepts* sont-ils uniques dans toutes les langues ?

Toutes ces questions contrôlent le choix du traducteur lors du processus de traduction d'un support. En effet, le traducteur se demande en permanence, en traduisant l'Autre, s'il doit rester fidèle à la terminologie de ce dernier.

Afin d'étudier ce concept de l'Autre en terminologie, il faudrait analyser plusieurs notions comme le *réfèrent* et la *perception* qui, selon nous, font partie intégrante de l'aspect culturel de la linguistique. Cet aspect fait l'objet de la *socioterminologie* et plus précisément de l'*ethnoterminologie*. En effet, le réfèrent est un des éléments du système linguistique d'un locuteur. Ainsi, le locuteur parle une langue en employant une terminologie qui reflète son monde référentiel d'une façon particulière.

Dans cette communication, la notion de l'Autre sera définie en terminologie. Ensuite, nous développerons l'aspect problématique de cette notion dans le processus de traduction. En outre, une étude sera menée sur la terminologie de l'Autre, tout en l'illustrant par des exemples de différents domaines de spécialité. Dans ce contexte, un lien sera établi avec l'ethnoterminologie, à travers une analyse de certaines questions terminologiques comme le caractère universel du concept, le réfèrent, la perception. Enfin, des constatations seront émises au sujet de la fidélité terminologique du traducteur et des recommandations seront effectuées en guise de conclusion.

Terminologie : qu'est-ce que l'Autre ?

De nos jours, la notion de l'autre est présente sous plusieurs aspects, par exemple, le genre, l'ethnie, la religion et la culture. Le regard de ou sur l'Autre dépend de la perception positive ou négative qu'a chaque individu ou groupe d'individus dans son imagination. En effet, c'est à partir d'un regard

négatif sur l'Autre que les images et les stéréotypes, par exemple sur les races ou sur les populations, sont construits. En revanche, un regard positif et ouvert sur l'Autre mènerait non seulement à une compréhension et à une légitimité de soi, mais à une acceptation de l'Autre dans sa différence :

Noir et blanc, homme et femme, national et étranger, sont des termes relatifs qui se définissent réciproquement, symétriquement et sans hiérarchie. Chaque pôle individuel reçoit sa pleine intelligibilité à partir de la relation avec l'autre (Rouanet, 2001 : 13).

Avant de définir terminologiquement l'Autre, nous avons jugé pertinent de donner un petit aperçu des définitions de cette notion dans les différents domaines.

Selon la vision philosophique, le dialogue entre le *Je* et le *Tu* donne une authenticité à la relation avec l'autre. Cette relation n'est établie que si les deux interlocuteurs créent un espace intermédiaire entre eux pour garantir une bonne communication. En effet, cet espace permet l'instauration de concepts essentiels dans ce rapport avec l'Autre, comme la réciprocité et l'ouverture à l'autre.

Parmi les courants de pensée philosophique traitant de l'altérité, figurent l'essentialisme défendant une image immuable de l'Autre qui se base sur son essence, et le constructivisme social plus libérateur, puisqu'il analyse le phénomène de l'altérité avec tous les facteurs extérieurs l'influençant comme l'histoire, l'économie, la société et la culture.

En outre, les notions de l'Autre, de *l'Identité* et de *l'Altérité* sont très controversées dans le domaine de la littérature. En effet, beaucoup d'écrivains, comme l'écrivain franco-libanais Amin Maalouf et l'Algérien Kateb Yacine, se sont intéressés à ces thèmes qu'ils ont analysés dans la langue de l'Autre :

Certes, écrire dans la langue de l'Autre leur permet d'exprimer leur potentiel de générosité, de tolérance et d'ouverture, et d'affirmer, à leur tour, leur participation au mouvement universel pour un échange entre les civilisations, les croyances et les cultures (Ben Saad, 2008 : 290)

D'autres écrivains perçoivent l'écriture dans la langue de l'Autre comme un danger, ceci pouvant mener à une intégration dans la culture de l'Autre et à un risque de perte de son identité. Kateb Yacine répond à ce constat en expliquant qu'écrire dans la langue de l'Autre est, au contraire, une façon de s'identifier et d'affirmer qu'il n'est pas français.

Enfin, dans le domaine de la linguistique, cette notion a bien été analysée par les différentes écoles. En effet, l'Autre existe depuis l'apparition des courants de linguistique, par exemple celui de Saussure et de Benveniste :

Il y a ce pouvoir dans cette faculté à parler en se désignant soi-même comme sujet parlant en s'adressant à l'autre et cette faculté de pouvoir

distinguer le moi de l'autre, l'ici du là, l'avant de l'après, la présence de l'absence (Anderson, 2003 : 350).

En effet, un locuteur qui s'adresse à un destinataire ayant une culture et une langue différentes se situe inconsciemment par rapport à cet Autre sur tous les plans. Il est à noter que parler une langue étrangère ou la langue de l'autre est parfois un moyen de fuir la réalité rejetée de son monde de références en se cachant dans celui de l'Autre.

Par ailleurs, la langue de l'Autre pourrait avoir deux impacts : positif quand cette langue reflète des images de valeur comme la technologie et le progrès, et négatif, quand cette langue exprime l'esprit colonialiste et la supériorité par rapport à la nation qui la parle.

Du point de vue didactique, les notions d'autrui et d'altérité existent dans l'apprentissage d'une langue étrangère. En effet, pour apprendre une nouvelle langue, il faut reconnaître les différences existant entre sa langue maternelle et la langue de l'Autre, en sacrifiant quelques repères de son identité linguistique et culturelle, afin de découvrir l'inconnu qui nous est étranger.

De surcroît, la notion de l'Autre existe dans la plupart des domaines de spécialité. Par exemple, dans le domaine génétique, l'Autre existe même entre jumeaux qui sont censés se ressembler. La ressemblance semble être une notion quasi-inexistante car aucun être humain n'est identique ou semblable à l'autre. D'ailleurs, plusieurs autres domaines de spécialité attestent l'existence de l'Autre, à savoir la psychanalyse, l'anthropologie, la philosophie et le droit qui jugent nécessaire de garder une distance entre soi et l'Autre.

Ce bref aperçu des définitions de l'Autre dans les différents domaines nous aide à fournir une définition terminologique de cette notion. En effet, la terminologie, science ayant un aspect linguistique et un autre spécialisé, est étroitement liée à ces définitions.

Celles-ci nous incitent à nous poser la question : qu'est-ce que l'Autre du point de vue terminologique ? Est-ce une autre *désignation* ? Est-ce un autre *concept* ? Est-ce un autre *réfèrent* ?

Ces questions en suscitent également d'autres qui y sont liées, celle des usages résultant des dialectes régionaux employés dans différentes régions d'un même pays comme c'est le cas en Égypte pour les différents dialectes employés au Caire et au sud du pays. Par exemple, dans le domaine de l'agriculture animale, le terme *دحروج* au sud pour dire *بيضة* (œuf) au Caire et *فروجة* au sud pour dire *فرخة* (poulet) au Caire.

Sous cet angle, nous pouvons également évoquer les *usages régionaux* d'une même langue qui sont différents d'un pays à l'autre. Citons à titre d'exemple le cas de la France et du Canada pour beaucoup de termes, par exemple *magasiner, laveuse, écœurant, pâte à dent, dispendieux* au Québec

équivalents respectivement à *faire les magasins, machine à laver, incroyable, dentifrice, coûteux* en France. En outre, cela est illustré par le cas de l'Égypte et du Maroc pour les termes du domaine politique *الحقل السياسي* au Maroc équivalents aux termes *المجال السياسي, تغيير الإنتماء*, *السياسي العديد من المرات* en Égypte.

Une autre question pouvant être posée en terminologie concernant *l'Autre* et *l'Altérité* : l'Autre se manifeste-t-il sous un autre jargon d'un domaine ou secteur d'activité, un jargon distinguant les spécialistes et les non spécialistes ? Par exemple, les termes *virus H1N1* et *infarctus du myocarde* employés par les médecins pour désigner respectivement *grippe porcine* et *crise cardiaque* employés par les non spécialistes.

Dans ce contexte, lorsqu'il s'agit d'une communication entre spécialistes et usagers non spécialistes, on peut parler du passage de la technicité à la vulgarisation des termes du domaine de spécialité. Le domaine de la médecine, par exemple, nécessite une connaissance terminologique de la part des patients car la relation du médecin-patient a changé, puisque le patient participe aux prises de décisions et aux traitements prescrits par les médecins. Ce changement de relations, dû à l'évolution des valeurs socioculturelles, exige la transmission aux patients d'une terminologie qui était uniquement compréhensible par les médecins. Dans ce cas, le jargon des spécialistes pose problème dans la sphère des patients ou usagers de la médecine considérée comme la sphère de l'Autre. Il s'agit donc ici du phénomène de vulgarisation des termes de la médecine pour communiquer avec l'autre qui est le patient et pour obéir à ce changement relationnel qui rejette la technicité de la terminologie utilisée. Pour régler le problème de l'incompréhension des termes de la médecine par les patients, des glossaires sont confectionnés avec les termes et leurs définitions.

Il est à noter que les personnes constituant l'Autre dans un domaine de spécialité (usagers) peuvent être elles-mêmes culturellement et socialement différentes. Ceci mène à ce qu'on peut appeler l'Autre dans l'Autre, autrement dit dans la catégorie de l'Autre, il existe ce que nous appellerons plusieurs *sous-autres*. Par exemple, dans ce même domaine médical, les patients n'ont pas tous les mêmes connaissances et valeurs sociales et culturelles.

Par conséquent, nous pouvons constater que le concept de l'Autre est omniprésent, du point de vue terminologique, dans tous les domaines de spécialité, mais sous différents aspects. En effet, chaque domaine a un type d'Autre, autrement dit, l'Autre se présente sous une forme particulière dans chaque domaine. Par exemple, en médecine, tel que nous l'avons mentionné supra, l'Autre se manifeste dans le passage de la technicité à la vulgarisation entre spécialistes et non spécialistes, alors qu'en finance islamique (voir infra), l'Autre se manifestera dans les concepts du domaine entre les personnes de cultures différentes. Un autre exemple, celui des dessins animés

(voir infra), où l'Autre sera évident dans le processus de *l'adaptation* des concepts au public cible appartenant à une autre catégorie d'âge ou à une autre une génération.

À partir de ces questions et réflexions, nous proposons une définition terminologique de la notion de l'Autre dans le domaine de la terminologie. Pour le terminologue, cette notion toucherait le concept qui diffère d'un groupe humain à l'autre et qui est, par conséquent, exprimé par une désignation particulière suivant le monde référentiel auquel il appartient. Il s'agirait donc, selon nous, d'un autre concept résultant d'un autre référent et exprimé par une désignation différente d'une communauté à l'autre.

En effet, cette définition résulte du fait que l'Autre est une notion qui touche un des piliers de la terminologie : le *concept*. Dans ce cas, le concept, qui est la représentation mentale des objets du monde, diffère d'une culture à une autre :

Terminologie veut au moins dire : étude et traitement des unités linguistiques des sciences et techniques. Loin d'être universelles, ces unités sont prises dans des sociétés et des cultures particulières (Depecker, Roche, 2007 : 106).

Ces notions terminologiques méritent une réflexion approfondie aux questions relatives à l'identité et à l'altérité qui sont impliquées dans les différents processus terminologiques.

D'abord, la notion de *l'identité* est étroitement liée à celle de l'Autre, puisqu'elle est le motif qui pousse les individus à percevoir et à agir différemment. Cette notion est également liée à celle d'altérité. Qui dit altérité dit identité. En effet, l'altérité dépend de l'identité de la chose ou de la personne. Par exemple, On ne peut pas se sentir Autre si les traits de son identité ne sont pas différents des autres identités.

Le respect de l'Autre mènerait donc à la confirmation de son identité :

L'altérité, une condition de l'émergence identitaire, ne survient-elle pas quand nous considérons et respectons son absolue différence ? (Flis-Trèves, 2014 : 2).

Ces traits distinctifs font donc que le Même et l'Autre existent. Un groupe humain a une identité collective selon laquelle il s'approprie des caractéristiques communes sur tous les plans : social, religieux, national, politique, géographique, historique.

En revanche, certains concepts sont étroitement liés au phénomène de l'altérité, à savoir l'exotisation qui est la perception exotique des choses différentes et l'altérisation qui est l'action de constituer des Autres (exogroupes) à partir de stéréotypes ou de jugements menant à la différence. Cela a un impact sur la désignation des concepts résultant de l'exotisation et de l'altérisation.

De plus, dans tous les processus d'analyse terminologique et de création néologique, ces notions s'imposent car l'image de l'Autre est omniprésente, comme nous l'avons déjà cité, dans chaque domaine de spécialité ou secteur d'activité. Cela est flagrant dans le domaine de la gastronomie, où les étrangers conçoivent comme un Autre le contenu des menus de restaurants cuisinant des spécialités égyptiennes qui leur sont inconnues, par exemple, les plats égyptiens comme la *Molokheya*, le *Koshari* et les *Falafels*. Dans ce cas, ils essaient de comprendre ce contenu en ayant recours à leur imaginaire pour décrire ces plats par des ingrédients qu'ils reconnaissent, par exemple en décrivant *Koshari* par un plat végétarien constitué d'un mélange de pâtes, lentilles, riz et sauce tomate. Dans ce cas, les étrangers sont dans un état d'acceptation de l'Autre. Accepter l'autre exige une certaine cession de quelques traits de son identité et une certaine aliénation, afin de s'ouvrir à la différence de l'Autre. En revanche, refuser l'existence de l'Autre mènerait à un étouffement dans une identité unique et rendrait la personne hostile à toute créativité, nouveauté ou différence.

Dans ce contexte, il faudrait évoquer une notion terminologique très importante touchée également par le concept de l'Autre : celle du référent. Celui-ci est mis en relief par Maria Teresa Cabré qui le considère comme un des trois piliers constituant le terme.

Tout signe qui possède un sens peut être représenté comme une unité à trois dimensions : la forme, le sens et le référent qu'il représente. Le terme est donc, de ce point de vue, un signe tridimensionnel (Cabré, 1998 : 80-81).

En effet, un des aspects terminologiques de l'Autre devant être respecté est le *référent*. Chaque individu perçoit la réalité en fonction de son système de références ou de son système référentiel. Dans cette perspective, la langue est conçue comme un moyen d'expression de cette réalité à travers des désignations qui se réfèrent aux concepts représentant la référence voulue.

À partir de ces réflexions, nous pouvons constater que la notion de l'Autre existe donc en terminologie. En témoigne la création de normes ISO et l'émergence du concept de normalisation en terminologie. Ces normes ISO, créées à des fins d'uniformisation des désignations et des concepts, sont considérées comme la solution idéale pour un terminologue, afin d'éviter les confusions et les ambiguïtés résultant de l'existence de l'Autre.

Tous les principes développés dans cette partie sont liés à la terminologie puisque la notion de l'Autre et les autres questions qui en découlent touchent plusieurs axes dans cette discipline comme la compréhension des termes, les concepts, le monde référentiel.

De tout ce qui précède, l'Autre en terminologie pourrait être conçu soit comme une richesse ou une source de conflits communicationnels et de confusions. Ces différentes visions seront analysées dans la partie suivante,

en liant les principes terminologiques évoqués à la pratique de la traduction spécialisée.

La notion de l'Autre en traduction spécialisée : vision terminologique et illustrations

Qui dit l'Autre en terminologie dit l'Autre en traduction spécialisée. En effet, les principes terminologiques évoqués dans la partie précédente sont applicables en traduction, puisque traduire l'Autre exige le détachement de son *monde référentiel* et de ses concepts dans la langue de départ pour transmettre un message dans un autre monde référentiel, celui de la langue cible. Dans ce contexte, une définition du *référentiel* s'avère indispensable :

Le référentiel serait donc, pour nous, au sens plein, dans une société ou un groupe humain donné, un ensemble individualisé de perceptions et de connaissances, dont certaines sont sémiotisées (mises en signes), et d'autres, représentées, imaginées, intégrées au plan conscient ou inconscient (Quirion, Depecker, Rousseau, 2013 : 25).

En outre, le référentiel joue un rôle essentiel dans l'usage des terminologies, puisqu'il touche plusieurs aspects de la vie des locuteurs : géographiques, historiques, culturels, sociaux, etc.

Par conséquent, le référentiel exprime un réel qui diffère d'une communauté à une autre et parfois même d'un individu à un autre. En effet, les usagers d'une langue construisent eux-mêmes leur système référentiel, à partir de leur environnement, le monde des objets et leur culture. Dans cette perspective, chacun est un Autre différent dans sa façon de voir et de percevoir les objets du monde.

Un des objectifs essentiels de la terminologie est la communication efficace entre locuteurs et interlocuteurs. Or, en traduction, le locuteur parle une langue différente de ses interlocuteurs et fait donc usage d'une terminologie propre à sa langue. Dans ce contexte, le traducteur devrait garantir la compréhension de la terminologie employée dans la langue source, en faisant un transfert presque parfait des messages transmis par le locuteur. Dans ce cas, il doit changer de système référentiel pour garantir une bonne transmission du contenu dans la langue cible. En terminologie, cette transmission n'est garantie que si elle respecte trois niveaux : ontologique (objets), conceptuel (concepts) et linguistique (désignations).

Dans cette perspective, le traducteur est lui-même un Autre par rapport à l'auteur de l'œuvre originale, puisqu'il n'a pas le même monde référentiel ou culturel de l'auteur qui a vécu une autre expérience au niveau culturel, géographique et historique. Malgré ce rapport, nous considérons le traducteur comme un Autre altruiste de par la nature même de son métier. En effet, cet altruisme est clair dans l'objectif initial de la traduction qui est de servir les

intérêts de deux parties ayant des langues et des cultures différentes, mais voulant communiquer dans un domaine donné.

À cet égard, une définition du traducteur a été jugée très significative, car elle met en relief sa lourde mission d'intermédiaire entre deux espaces éloignés :

Traditionnellement, le traducteur est considéré comme celui qui « transporte » la langue d'une rive à l'autre rive. Les langues sont ainsi considérées comme appartenant à des espaces différents, tandis que le traducteur vivrait dans un espace entre ces deux rives (Benert, Hélot, 2009 : 122).

La langue, qui est un des éléments essentiels en traduction, constitue donc un objet de la notion d'autrui, puisqu'il s'agit d'un déplacement de la langue source vers la langue cible ou celle de l'Autre.

Par ailleurs, certains auteurs pensent que le traducteur a comme mission de transmettre, aux lecteurs de la langue cible, les richesses culturelles et sociales de l'Autre dans la langue source. Cette transmission permettrait l'affirmation de la notion d'interculturalité, l'ouverture des esprits et la tolérance vis-à-vis de l'Autre :

Synonyme d'hétérogénéité, de coexistence de différentes visions du monde, la traduction nous propose une éthique de la relation avec autrui (Ben Saad, 2008 : 296).

Dans ce sens, Mathilde Fontanet (Fontanet, M., 2014), Professeure associée à la faculté de traduction et d'interprétation à l'Université de Genève, prône pour une vision libératrice de la traductologie, en affirmant l'importance du concept « *d'altérité solidaire* » en traduction. Le traducteur est un Autre et son texte traduit représenterait cette identité qui est autre que celle de l'auteur de l'œuvre originale :

La caractéristique première de la traduction serait d'être autre chose – une création nouvelle – et sa caractéristique seconde, d'entretenir avec l'original une relation privilégiée qui l'autorise à s'y substituer – une relation de solidarité (Fontanet, 2014 : 86).

Pourtant, le concept de solidarité est une restriction à cette libération qui n'est pas absolue dans ce cas, puisque ce concept exige que le texte traduit soit dépendant de l'original. Dans cette perspective, l'auteur et le traducteur sont créatifs, puisque le premier crée l'œuvre originale et le second crée une œuvre seconde dérivée de la première (sa traduction).

Par ailleurs, l'opération de traduction est liée à plusieurs disciplines, à savoir la linguistique (discours traduit), l'anthropologie (valeurs culturelles), la sociologie (valeurs sociales), l'histoire (références historiques et évolution des sens), et l'éthique (coutumes et habitudes). Toutes ces disciplines touchent des notions concernant l'Autre. Comme tous les traducteurs le savent, la traduction est un processus aussi bien culturel que linguistique.

C'est pour cela qu'ils devraient se focaliser, lors de ce processus de traduction, sur ce que Michel Foucault a appelé « les modes d'être » de la culture de chaque communauté :

Il convient de s'intéresser à ces modes d'être, dans la mesure où ils peuvent induire chez les traducteurs, des modes de traduire relativement communs à certains moments de la constitution des cultures, modes de traduire liés aux contraintes sociales qui pèsent sur eux (Cordonnier, 2002 : 40).

Le traducteur devrait donc bien entretenir le rapport entre sa propre culture et celle de l'interlocuteur qui est considéré comme un Autre. La notion d'*Altérité* touche donc de près son travail de traduction :

[...] le traducteur joue un rôle essentiel dans la constitution de sa propre culture. Autrement dit, il déstructure, façonne, restructure l'identité de sa propre culture, et à travers les textes traduits, celle de la culture étrangère (Cordonnier, 2002 : 41).

À partir de l'analyse de l'opération traductive, une question se pose : comment le traducteur peut-il maîtriser la *terminologie de l'Autre* ? Doit-il maintenir la notion d'*altérité* et de différence en traduction ? Sachant que le traducteur peut parfois avoir ses propres référents en traduisant. Dans ce contexte, nous pouvons nous poser la question suivante : un traducteur, qui a plusieurs langues et une seule culture d'origine, doit-il être enfermé dans son *identité* ou ouvert à l'*altérité* ? Autant de questions qui se posent dans ce contexte d'*altérité* en traduction.

Face à ces interrogations, nous pouvons affirmer que le traducteur n'est pas toujours enfermé dans sa bulle linguistique et culturelle. À travers le procédé de *l'adaptation* par exemple – que nous détaillerons ci-après – il prouve son *altérité* en acceptant l'interlocuteur avec ses différences linguistiques, terminologiques, sociales et culturelles.

Dans ce cas, une autre question se pose au traducteur : quelle terminologie pour traduire l'Autre ?

Pour bien analyser cette question, il faudrait d'abord admettre que la notion de l'Autre n'est pas très flagrante, du point de vue terminologique, dans tous les domaines de spécialité. Par exemple, la médecine est un domaine de spécialité dont les termes sont universels, puisqu'ils désignent des concepts unifiés (noms, causes, conséquences et traitement des maladies). En revanche, cette notion pourrait se manifester dans l'aspect discursif propre à chaque domaine de spécialité, qui est influencé par les facteurs socio-culturels et historiques de la langue cible. L'Autre est donc, comme nous l'avons déjà cité dans la partie précédente, présent dans les domaines de spécialité mais sous différents angles.

Pour bien mettre en relief l'existence de l'Autre dans l'aspect conceptuel de ces domaines, nous l'illustrerons à travers quelques exemples,

comme celui de la finance islamique qui est un des domaines où l'Autre est évident. Cela est dû au fait que ce domaine se base sur les principes de la Charia ou de la loi islamique qui constitue une doctrine appliquée dans les pays arabes et donc inconnue par l'Occident.

En effet, les concepts de la finance islamique sont inexistantes dans les pays occidentaux. Ces concepts représentent donc un Autre dans la culture cible et sont problématiques lors du processus de traduction. Dans ce cas, le traducteur a recours soit à la translittération des termes arabes soit à une description explicative du concept de la façon la plus claire possible. Citons à titre d'exemple, le terme *تكاful* qui est traduit soit par *compagnies d'assurance islamique* (description) soit par *Takaful* (translittération). Dans d'autres corpus, le traducteur a recours au terme *compagnies de Takaful*, en ajoutant le substantif *compagnie* à la translittération *Takaful*, afin de classer ce concept, mais sans expliquer la nature de ces compagnies. Selon une vision terminologique, les deux tentatives de traduction seraient valables, à condition de couvrir tous les sèmes contenus dans le terme de la langue de départ.

En outre, le terme *تحريم الربا* est tantôt traduit par *interdiction du prêt à intérêt*, tantôt par *interdiction du riba*, tantôt par *usure*. Or, le terme arabe a une connotation religieuse, et donc un sème supplémentaire qui n'est pas exprimé dans les termes français appartenant à la finance contemporaine où le prêt à intérêt est bien réglementé. Cela est applicable à d'autres exemples de la finance islamique comme *الغرر* traduit par *interdiction du risque excessif* ou *algharar*, *المضاربة* traduit par *al Moudharba* ou *capital risque* (littéralement en arabe *رأسمال المخاطرة*). D'autres termes comme *الاستثناء* (*Al Istisnaa*) et *السلام* (*Al Salam*) n'ont même pas d'équivalents en français et sont insérés dans les corpus français avec une définition explicative qui les accompagnent. Même si le traducteur tente de traduire par exemple le terme *Al Istisnaa* par *contrat de financement progressif*, ou le terme *Al Salam* par *vente à terme*, il tombera dans le piège de ce que nous appellerons l'insuffisance sémantique due à l'absence de sèmes essentiels contenus dans le terme arabe.

Ces exemples, qui n'ont aucun équivalent français adéquat, représentent un Autre non explicable dans la culture cible, car les concepts désignés sont absents du monde référentiel cible. Dans ce cas, se manifeste clairement le phénomène de l'intraduisibilité, que nous évoquerons ci-après. Par conséquent, il serait plus pertinent que les tentatives de traduction de ces concepts soient basées sur la description ayant une fonction explicative, plutôt que sur les néologismes erronés.

En outre, l'altérité est présente clairement dans le domaine de la localisation des sites Web, puisqu'il revêt une dimension culturelle et que le traducteur adapte le contenu traduit à l'Autre qui est le public cible. En effet,

la notion de l'Autre régit le principe de la localisation, puisqu'il s'agit d'une traduction des sites Web adaptée à la culture de l'Autre, opérée parfois à travers des changements dans les éléments textuels et iconographiques du contenu. Par exemple, en cas de localisation d'un site commercial égyptien destiné à vendre des produits exotiques à des Occidentaux, le traducteur-localisateur devrait tenter de stimuler l'imagination de l'interlocuteur à travers le changement des éléments textuels incompréhensibles (les appellations de ces produits) car désignant des concepts absents dans la culture cible. Dans ce contexte, l'appellation Djellaba serait accompagnée de la description « vêtement oriental sous forme de robe pour hommes et femmes », ou encore celle de Kelim ou Kilim accompagnée de la définition « tapis tissés à la main à valeur décorative à partir de matières naturelles telles que le coton, laine ou de poils de chameau, de chèvre ou de cheval ». Il faudrait, dans ce cas, que le traducteur tente de trouver des équivalents connus dans la culture cible comme « robe orientale pour homme et femme » pour Dejellaba, et « tapis tissé à valeur décorative » pour Kilims, tout en gardant l'iconographie représentant ces produits. La localisation est donc parfaitement imprégnée par le phénomène de l'altérité. Toutefois, il faut admettre que, même si ce n'est pas très fréquent, certains produits exotiques commencent à entrer dans le monde de l'Autre, grâce à la mondialisation et au contact avec les différentes cultures.

Pour surmonter les obstacles terminologiques et conceptuels que peut poser la notion de l'Autre en traduction, le traducteur devrait réaliser et appliquer ce que prône Cordonnier en proposant le néologisme « ouvertude » :

Dans le cadre d'une éthique de la traduction, nous avons proposé le néologisme d'ouvertude (Cordonnier 1995 : 153-154 et passim), pour qualifier l'attitude du traducteur dans la relation d'altérité (Cordonnier, 2002 : 47).

Dans cette perspective, le traducteur tente d'enrichir sa propre culture, à partir des éléments culturels nouveaux de l'Autre. Cela lui permettra d'entretenir avec souplesse son rapport avec l'Altérité en traduisant un contenu donné, et par conséquent, de garantir une meilleure intercompréhension et une communication plus claire entre le locuteur et l'interlocuteur.

À travers cette partie de la recherche développant la vision terminologique du concept de l'Autre en traduction spécialisée, nous constatons l'intérêt de l'ethnoterminologie dans le processus traductif. Cette science, faisant partie de la terminologie, sera analysée dans la partie suivante.

Lien entre l'Autre et l'ethnoterminologie

Qui dit *ethnoterminologie* dit *socioterminologie*. En effet, cette dernière est considérée, en quelque sorte, comme l'origine de l'ethnoterminologie et devrait donc d'abord être définie. Selon Dubois :

La socioterminologie veut prendre en compte les aspects sociolinguistiques de la communication scientifique et technique. Elle préfère la notion de sphère d'activité à celle du domaine, [...] (Dubois, 1994 : 436).

Cela veut dire que la socioterminologie analyse les terminologies professionnelles en étudiant le contexte d'apparition des concepts propres à une communauté de locuteurs donnée.

La socioterminologie est considérée comme une évolution de la vision de la terminologie. En effet, la terminologie a subi une vision réductrice de ses objectifs et de ses champs d'étude, surtout avant 1970. Après cette date, des travaux ont contribué au développement de cette vision, comme la thèse de Gaudin en 1993 qui a commencé à introduire les aspects sociaux en terminologie. Mais ce n'est qu'avec l'émergence des travaux d'aménagement linguistique réalisés au Québec en 1980, que le champ de la recherche terminologique commence à s'élargir en impliquant les aspects sociaux de cette discipline. Cette implication a été jugée indispensable, afin de mieux évaluer les travaux d'implantation des terminologies dans l'usage.

D'ailleurs, Gaudin donne une définition de la socioterminologie révélant l'importance de l'aspect social de cette discipline :

La socioterminologie se caractérise par l'étude de la circulation sociale des termes et de leur appropriation, ce qui implique l'analyse des pratiques langagières, du fonctionnement discursif et du parcours historique des termes en lien avec l'histoire des idées (Gaudin, 2003).

En outre, Gaudin (Gaudin François, 2005) fait remarquer que la socioterminologie consiste en une interaction entre la pratique terminologique et la vie sociale. Elle s'intéresse non seulement aux comportements des humains relatifs à l'usage et à l'implantation des termes, mais également à l'influence des facteurs culturels, idéologiques et religieux des usagers sur les aspects terminologiques.

Il est à noter qu'en socioterminologie, même les locuteurs d'une même communauté linguistique n'utilisent pas la même langue de la même façon. Cette différence d'usage mène à la variation terminologique, qui constitue un Autre, dans un même pays parlant une même langue, par exemple, la langue arabe en Égypte diffère d'une région à l'autre (les régions du Sud et le Caire). Il est également à noter que l'Autre existe au sein d'une même société, par exemple, les communautés de différentes nationalités vivant en Égypte et ayant chacune leur monde référentiel et culturel, même si elles partagent les mêmes réalités sociales.

Selon Depecker (2013), les terminologies des différentes sciences et techniques revêtent un aspect non seulement linguistique mais aussi culturel qui est étudié par la socioterminologie. Cette discipline n'étant pas suffisamment capable d'étudier le côté sociologique de la terminologie, il plaide pour une ethnoterminologie qui, selon lui, serait plus efficace et plus apte à étudier les différents discours propres à chaque secteur d'activité :

En effet, dans la terminologie sont en jeu non seulement des vocabulaires, mais aussi des expressions, des manières de dire, des tournures, des styles, bref, des discours propres aux disciplines et aux métiers (Quirion, Depecker, Rousseau, 2013 : 14).

En effet, Depecker juge insuffisants les aspects couverts par la socioterminologie qui se contente d'observer, de façon externe, les faits sociaux et historiques influençant l'évolution des langues, en passant parfois à côté de détails très significatifs. Il serait donc, selon lui (2013), plus pertinent d'analyser les aspects ethnologiques des langues, à travers des études sur le terrain des activités détaillées d'un groupe humain donné, afin d'en déduire ses procédés et ses différents comportements terminologiques.

Dans cette perspective, Depecker, fondateur de l'ethnoterminologie en 2007, fait un rapprochement analogique entre la terminographie et l'ethnographie, qui suivent la même démarche ou approche d'analyse dans la description des objets du monde :

« Il s'agit bien, dans la démarche ethnographique, de décrire le mode de vie d'une communauté, les objets qu'elle crée et utilise, les actions qui rythment le quotidien, [...], les relations entre concepts, relations souvent assez difficiles à se représenter. » (Quirion, Depecker, Rousseau, 2013 : 19).

Avant de définir le terme « ethnoterminologie », il faudrait analyser l'unité *ethno* se référant au terme *ethnie*. Selon Dubois, l'adjectif *ethnique* est défini comme suit :

D'une manière générale, le terme qualifie ce qui relève d'un ensemble de caractères communs parmi lesquels la langue, la culture au sens large [...], ou l'histoire. Une nation est une communauté ethnique fondée essentiellement sur l'histoire et les pratiques politiques communes (Dubois, 1994 : 186).

Dubois explique aussi que les problèmes traités par cette discipline portent surtout sur les relations entre la linguistique et la vision du monde, les choix linguistiques faits par les peuples en fonction de leurs cultures et leur motivation. Les exemples que nous avancerons dans cette partie illustreront ce constat. Pour éclaircir ce constat, Depecker définit l'ethnoterminologie comme étant :

La branche de la terminologie qui étudie les terminologies selon un point de vue ethnographique (étude de terrain) et ethnologique (généralisation

des faits observés et comparaison des groupes humains (Quirion, Depecker, Rousseau, 2013 : 27).

Selon lui, l'ethnoterminologie étudierait donc sur le terrain les aspects sociologiques, culturelles et psychologiques d'un groupe humain donné, tout en déterminant les spécificités qui lui sont propres et qui le distinguent d'un autre groupe.

En effet, ce travail sur le terrain permet au terminologue de trouver les termes les plus adéquats pour désigner les concepts actuels des différents domaines, tels qu'ils sont perçus par un groupe d'individus donné.

Ces individus ont recours à la *conceptualisation* qui est un des processus essentiels en ethnoterminologie et diffère d'un groupe humain à l'autre. En effet, chaque groupe d'individus construit son univers de concepts en fonction de ses conditions culturelles, géographiques, historiques, politiques et sociales. Le changement de ces conditions mènerait au changement des concepts et par la suite, à l'évolution des terminologies par ces groupes humains. La conceptualisation prouve donc la forte implication des populations dans le processus de désignation des objets du monde.

Dans ce contexte de conceptualisation, il serait pertinent de rappeler la notion du référent culturel de l'autre déjà analysé ci-dessus dans cette recherche.

Selon Condamines (1994 : 39), « Le référent concerne la perception et ne fait pas partie d'un système. ».

Ce constat nous paraît contestable. Selon nous, le référent ferait partie d'un système, car la désignation et le concept renvoient au référent qui fait partie de l'univers culturel du locuteur. Puisque l'aspect culturel fait partie intégrante de l'aspect linguistique, le référent (élément culturel) fait donc partie du système linguistique d'un locuteur. D'ailleurs, Dubois dans son dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, définit l'ethnolinguistique comme « l'étude de la langue en tant qu'expression d'une culture et en relation avec la situation de communication » (Dubois, 1994 : 186).

En outre, Depecker développe cette notion de *perception* étroitement liée à la *conceptualisation* et contrôlant l'usage des termes par un groupe humain. En effet, il affirme que chaque communauté ou population choisit l'usage de termes particuliers, grâce à une motivation sociale. Ce choix pourrait être compris à l'aide d'une étude ethnoterminologique qui analysera sur le terrain la réalité désignée en fonction de sa situation actuelle et de son histoire :

En utilisant une démarche ethnoterminologique, on devrait donc être soucieux d'expliquer les terminologies en veillant aux processus en cause dans l'appropriation des objets techniques ou scientifiques par des communautés données (Quirion, Depecker, Rousseau, 2013 : 22).

Selon Depecker, il faudrait intégrer les notions de percept et de représentation dans la démarche ethnoterminologique, puisque ces communautés ont une certaine perception des objets du monde qui aboutit à une représentation particulière. Ces deux notions mènent à l'existence d'un Autre, puisqu'elles diffèrent d'une communauté à une autre.

D'ailleurs, il avance des exemples dans son ouvrage (Depecker, 2013), prouvant que les mots ou termes français diffèrent d'un pays francophone à un autre selon sa perception des choses. Par exemple, dans le domaine de la politique, le terme *politicien* (Depecker, 2013 : 108) au Congo signifie menteur. Cette signification, qui ne correspond pas au sens fréquent de ce terme dans les pays francophones, est due à la différence de son référent culturel. Au Congo, un politicien est probablement assimilé à un menteur ou à un homme qui n'est pas fiable et non pas au métier de l'homme travaillant dans ce domaine. Cela résulte de leur perception du monde des politiciens en Afrique.

Dans le même ouvrage, le terme *taxi-compteur* (DEPECKER, 2013 : 135) est employé en Côte d'Ivoire et au Sénégal dans le domaine du transport. Cet ajout de l'unité *compteur* à *taxi* résulte de la différence du référent culturel. En effet, en Afrique, il n'est pas évident, comme dans les pays occidentaux, que les taxis soient équipés de compteurs. Parfois même quand c'est le cas, le compteur ne fonctionne pas. Cela fait donc du compteur une option ou fonctionnalité supplémentaire dans les taxis en Afrique, ce qui nécessite l'ajout explicite de cette unité au terme.

De plus, dans le domaine du travail ou des métiers, une *berceuse* (DEPECKER, 2013 : 136), qui signifie actuellement en langue française une chanson pour endormir les enfants, porte un autre sens au Burkina Faso : celui de gardienne d'enfants chargée de bercer les enfants. Cela veut dire qu'en Afrique, ce métier aurait sans doute un autre référent culturel que celui qui est fréquent en Europe. Ces exemples illustrent clairement les différences culturelles flagrantes entre les pays partageant la langue française.

En ethnoterminologie, il faudrait également prendre en considération une idée essentielle : le terme a une vie, autrement dit, les termes peuvent subir des changements ou être remplacés par des néologismes, vu l'évolution de la pensée humaine et par conséquent, de sa conception du monde. Cette évolution doit être prise en compte lors du processus de néologie, afin de créer des terminologies nouvelles susceptibles de s'implanter dans l'usage.

En outre, l'ethnoterminologie joue un rôle majeur dans la communication avec l'Autre. L'exemple de la médecine cité ci-dessus en est la preuve concrète. Dans cet exemple, le changement relationnel entre médecin et patient a mené à un changement terminologique. Ce changement s'inscrit dans une dimension ethnoterminologique puisqu'il s'agit d'une analyse sur le terrain des termes employés dans le discours médecin-patient

du point de vue usage et compréhension. Dans ce contexte, il faudrait procéder à une analyse de l'environnement de l'utilisateur (médias, proches du patient, etc) afin de bien délimiter les termes dont il a besoin pour communiquer. Cette analyse ethnoterminologique a donc pour objectif de rendre utiles les termes de la médecine et de supprimer toute confusion ou ambiguïté terminologique pouvant résulter d'une mauvaise compréhension de la part du patient.

Un autre exemple illustrant le rôle de l'ethnoterminologie dans la communication professionnelle : celui de l'entreprise Michelin, cité par Anne-Parizot dans son article (Parizot, 2014), qui constitue une communauté où les membres se partagent les mêmes valeurs représentant une identité commune. En effet, Anne-Parizot illustre le concept d'ethnoterminologie en se référant à la culture d'entreprise comme étant un moyen pour chaque entreprise d'affirmer sa propre identité. Dans ce cas, l'usage terminologique se situe dans des pratiques purement professionnelles et est analysé à travers ce qu'appelle le linguiste Robert Lafont « praxème » qui désigne un objet dont le sens est étroitement lié aux actions et aux pratiques culturelles et sociales. Cela prouve l'implication de la notion de « pratiques sociales » dans la construction de l'identité et dans l'altérité. Les milieux professionnels, par exemple les entreprises ou les organisations, sont donc des modèles servant les études ethnoterminologiques.

Par ailleurs, les études ethnoterminologiques portent parfois sur les individus appartenant à des sphères d'activité différentes et ayant un bagage terminologique différent. Si ces individus ont des intérêts en commun, ils devraient parler une même langue avec une même terminologie. Citons comme exemple, le cas d'un chercheur en linguistique et un autre en informatique qui veulent produire une base de données terminologiques multilingues. Pour que la communication passe entre ces chercheurs, il faudrait que les deux se mettent d'accord sur une terminologie commune entre les deux disciplines, afin de garantir l'intercompréhension entre eux et réaliser leur projet en commun.

Enfin, cette notion de l'Autre en ethnoterminologie pourrait être illustrée par des exemples concrétisant les objets d'étude de cette science.

En effet, certains exemples illustrent l'impact culturel et social sur la désignation des objets et la forte implication du culturel en terminologie. Citons à titre d'exemple dans le domaine de la dentisterie, le terme arabe *ضرس العقل* (littéralement la dent de la raison) dont l'équivalent français est *dent de sagesse*. Ce choix du terme arabe a été probablement effectué, car, dans les cultures arabes, la sagesse est une grande valeur qui n'appartient pas à tous les humains, puisqu'elle exige la combinaison de plusieurs autres valeurs telles que la prudence, la compréhension, la justice, le discernement et la tolérance. En revanche, en français dans la plupart des pays de langue

romane, cette dent est appelée *dent de sagesse*, car elle pousse à un âge où l'individu est censé devenir plus ou moins sage de par son expérience dans la vie. D'ailleurs, ce choix diffère d'une culture à l'autre, par exemple en Turquie, on l'appelle *dent de 20 ans*, en Corée *dent de l'amour* et au Japon *dent que les parents ne connaissent pas*.

Un autre exemple illustre l'influence culturelle sur les désignations des objets et des processus : celui du terme *créer un néologisme* dont l'équivalent arabe est *استحداث مصطلحات جديدة*. Ce choix du terme arabe est dû à un refus culturel de la traduction éventuelle de ce terme français *خلق مصطلحات جديدة*, qui contredirait la culture arabe imprégnée par l'aspect religieux. En effet, les Arabes ont tendance à éviter tout ce qui touche au caractère sacré de Dieu dont le processus de création exprimé par le terme *خلق*. Il serait donc plus adéquat de ne pas utiliser ce verbe n'appartenant qu'à Dieu seul et d'employer un autre verbe exprimant le même sens sans choquer le destinataire arabe. Il s'agit là d'un tabou d'utilisation d'un terme de type religieux qui a intégré la culture arabe.

En outre, le proverbe arabe *صيني، عبد العزيز، سليمان، لا ناقة لي فيها ولا جمل* (1992) constitue un troisième exemple de l'effet culturel sur le choix des désignations. Ce proverbe est traduit littéralement par *je n'ai ni chamelle ni dromadaire* et a pour équivalents français *ce n'est pas mon affaire, ce n'est pas mon domaine* ou *je n'ai aucun intérêt dans cette affaire*. En effet, ce proverbe comporte un référent culturel très fort et présent chez les Arabes surtout à l'époque païenne, celui du chameau qui constituait le moyen de transport par excellence et qui revêtait donc une importance majeure à cette époque. Ce référent est inexistant dans la culture occidentale et est donc intraduisible. Dans ce cas, le traducteur est obligé de trouver un référent couvrant les mêmes sèmes contenus dans le terme de la langue source.

D'autres exemples illustrent l'impact historique, analysé en ethnoterminologie, sur les désignations des concepts. Citons à titre d'exemple, l'influence des langues des Pharaons sur notre langue arabe actuelle : la preuve en est l'existence de mots utilisés jusqu'à nos jours dans le discours, par exemple, l'unité *ضبة* est emprunté au mot *دبا* appartenant à l'hieroglyphe et signifiant la serrure de bois d'une porte. De même, l'unité *حاتي* pour désigner le fabricant ou cuisinier du Kebab était employée dans l'hieroglyphe pour désigner le boucher lui-même et non pas le cuisinier ou le fabricant. Une troisième unité empruntée à la même langue est *بوري* emprunté au mot *بر* pour désigner un type de poisson nilotique *mulet*.

Ces exemples prouvent un des aspects étudiés par l'ethnoterminologie : l'influence historique et culturelle d'une langue très ancienne, ici la langue pharaonique, sur la langue actuelle. Il s'agit ici de la transmission des mots et des termes d'une époque à une autre, grâce à l'influence de la civilisation pharaonique et de la logique de cette langue qui a tenu sur un millénaire.

Nous constatons donc que les langues reflètent le monde de façon très particulière et cohérente. Cela nous mène à dire que tout choix linguistique est bien fondé et est basé sur une logique du groupe qui le fait. Il n'y a donc rien d'arbitraire dans les langues, puisque tous ces choix sont motivés.

Sur le plan historique et politique, nous pouvons également parler de l'influence des autres langues sur la langue arabe, et donc du mouvement des langues dans les sociétés qui est un objet d'étude de l'ethnoterminologie. En effet, certains termes d'autres langues ont intégré la langue arabe grâce à un choix social. Citons à titre d'exemple, les unités empruntées à la langue turque, langue du pouvoir à l'époque de l'Égypte ottomane, comme le nom de métier *ترزّي* (couturier) et *دمغة* (timbre). En outre, l'influence perse dans le monde arabe a mené à l'intégration de certaines unités comme *استاذ* (enseignant), *دستور* (constitution), *فهرست* (index).

Dans cette partie, une analyse de la science de l'ethnoterminologie et de ses objets d'étude a été menée, accompagnée d'exemples concrets illustrant l'existence de la notion de l'Autre sur tous les plans : historique, géographique, linguistique et culturel. Cela a son influence sur l'esprit et l'éthique du traducteur. Ces aspects seront analysés dans la partie suivante.

Traducteur terminologiquement fidèle ou non fidèle au texte source ? constatations

De tous les éléments analysés dans la partie précédente, nous pouvons constater que l'aspect ethnoterminologique a une influence directe sur la fidélité du traducteur. Mais qu'est-ce que la *fidélité du traducteur* ?

Les termes *fidèle* et *fidélité* sont cités dans les articles de la Charte de la Fédération internationale des traducteurs et traductrices (FIT).

En effet, cette charte fournit une définition de la fidélité du traducteur comme suit :

Décrite comme « un devoir moral » et « une obligation de nature juridique » (ibid., art. 4), la fidélité paraît dépasser le seul cadre d'une option théorique dans le processus de traduction puisque le traducteur doit non seulement « respecter les intérêts légitimes de l'utilisateur » (ibid., art.10), mais en tant qu'« auteur 'dérivé' le traducteur est assujéti à des obligations spéciales vis-à-vis de l'auteur » (ibid., art. 11) (Basalamah, 2004 : 76).

Dans ce contexte, la fidélité est-elle vue comme une subordination ou un respect des droits d'auteur ? Pour parler de droits d'auteur, il faudrait également parler des droits du traducteur. En effet, les droits du traducteur sont étroitement liés au droit d'auteur qui efface parfois l'image positive et la personnalité du traducteur.

Avant de parler de fidélité du traducteur, il faudrait d'abord traiter la notion de traduisibilité étroitement liée à la notion de l'Autre :

Le degré de traduisibilité est directement proportionnel au degré de fréquentation des cultures. Plus la fréquentation est faible plus le degré d'intraduisibilité paraîtra grand (Cordonnier, 2002 : 46).

En outre, évoquer la *fidélité du traducteur* entraîne d'autres notions qui y sont étroitement liées comme la liberté, la traduction sourcière et la traduction cibliste. Connue par tous les traducteurs, l'approche sourcière encourage la fidélité terminologique au texte source en ayant recours à une traduction littérale pour la plupart du temps. Quant à l'approche cibliste, elle tolère le procédé de *l'adaptation* du contenu à la langue et culture cible, et donne ainsi une certaine liberté terminologique au traducteur. L'approche cibliste favorise une communication plus efficace puisque, dans cette perspective, le texte cible est plus important que le texte source.

D'ailleurs, la notion de liberté est contestée par Salah Basalamah (2004), qui évoque le concept d'« éthos traductif » constituant l'autre prise de position à l'égard de la fidélité étouffant le traducteur. Selon lui (2004), la traduction devrait être une « œuvre de libération » du traducteur qui devrait être créatif, responsable et indépendant. Il interagit et n'est donc pas passif :

En choisissant de ne pas réprimer l'étrangeté du texte, en permettant à la langue originale de transparaître et en s'efforçant de réinventer la langue de réception selon un mode de visée propre à la langue source, le traducteur affirme son action et souligne une présence qui ne se résume pas à l'illusion voulant que l'auteur seul écrive (Basalamah, 2004 : 79).

En effet, la médiation qu'assure le traducteur entre deux cultures ne veut pas dire l'invisibilité ou l'étouffement de son identité, mais plutôt la valorisation du traducteur qui est présent dans sa traduction. La fidélité excessive, dans ce cas, porte atteinte à l'identité du traducteur.

En effet, pour que le traducteur soit fidèle au texte source, il doit être créatif. Dans ce cas, il est appelé à trouver des termes et des structures linguistiques transmettant le plus fidèlement possible le contenu du texte source et convenant aux références de la langue cible. C'est là que réside son savoir-faire terminologique, culturel et linguistique. Mais lorsque le demandeur de traduction impose une terminologie au traducteur, la créativité de ce dernier est limitée.

À partir de ces principes, nous constatons que la traduction aurait donc deux cadres : juridique et éthique. En effet, le concept de fidélité s'inscrit dans un cadre juridique, puisqu'il obéit au droit d'auteur. Quant aux concepts d'autonomie, *d'identité traductive* et d'éthos traductif, ils s'inscrivent dans un cadre éthique de la traduction.

Concernant les valeurs éthiques de la traduction, il est à noter que le développement des études en sciences humaines et en anthropologie impose

aujourd'hui au traducteur un changement de comportement et de nouvelles obligations à remplir envers l'Autre.

Dans ce cadre, un traducteur fidèle devrait prendre en considération tous les concepts liés à l'Autre, déjà analysés dans la partie 2, dans sa traduction d'un contenu.

À titre d'exemple, Cordonnier (Cordonnier, 2002) juge inadéquat le fait de se soumettre complètement au monde conceptuel du public cible de la traduction, car cela écrase toutes les valeurs et les concepts de la langue source.

À part ces deux cadres juridique et éthique, il a été jugé pertinent d'analyser l'état psychologique et humain du traducteur lors du processus de traduction.

En effet, un dilemme terminologique se pose au traducteur qui devrait choisir entre le fait d'être fidèle ou infidèle au texte source qu'il traduit. Dans ce contexte, il faudrait évoquer le phénomène de *l'adaptation* qui mène le traducteur à être parfois infidèle au contenu du texte source pour l'adapter aux référents culturels du public cible. La vision du traducteur, qui juge indispensable ce processus, s'oppose donc à celle du terminologue qui considère l'adaptation comme une infidélité au contenu du texte à traduire.

Cette infidélité terminologique et conceptuelle est flagrante surtout dans la traduction des dessins animés qui s'adressent à un Autre : les enfants qui appartiennent à une catégorie d'âge différente et qui ont un monde conceptuel et référentiel différent des adultes. Citons à titre d'exemple, une scène dans le film américain *Ratatouille*, où le méchant chef du restaurant de Gusteau invite Linguini à boire un verre de vin avec lui pour soi-disant célébrer sa réussite, alors que son objectif est de lui faire dire la vérité : le fait qu'il y a un rat caché sous sa toque de cuisinier qui l'aide à cuisiner tous les plats. Dans la version arabe doublée du film, le traducteur a recours à l'adaptation en traduisant *vin* par *jus*, peut-être pour ne pas choquer les enfants - alors qu'il le traduit normalement dans d'autres films -, mais le problème est que la bouteille de vin continue à paraître sur scène. L'adaptation a été donc faite au niveau du texte mais non au niveau de l'image. Dans ce cas, l'image contredit la traduction textuelle, ce qui mène à une infidélité au niveau conceptuel et terminologique.

Face à ce dilemme, deux options se posent devant le traducteur : choisir entre le terme menant à une traduction littérale donc être fidèle au niveau du contenu mais infidèle au niveau du sens voulu dans le monde référentiel du public cible (par exemple, le bouton d'ordinateur *Mac esc* traduit en arabe par هروب, littéralement *fuir*, qui ne donne pas le même sens circulé par le terme anglais *escape*), ou un autre terme menant à une traduction appelée souvent « infidèle » par les traducteurs car comprenant des concepts qui s'adaptent à la culture cible. Du point de vue terminologique, ce dilemme

résulte du choix de la terminologie dans la langue cible. En effet, selon le terminologue, il est préférable de traduire le contenu du texte source tel qu'il est en choisissant les désignations exprimant le mieux les concepts voulus dans le texte cible.

Les opinions sont effectivement partagées quant au procédé de *l'adaptation*. Certains considèrent ce phénomène comme une infidélité de la part du traducteur qui, selon eux, déforme le message voulu dans le texte de la langue source :

L'adaptation, qui reviendrait dans certains cas à « une mutilation des textes », s'exprimerait notamment par l'effacement des connotations étrangères, par des transformations de toutes sortes sous forme de réécriture procédant par suppression et/ou ajouts des phrases et/ou passages (Benert, Hélot, 2009 : 119).

De ce fait, *l'adaptation* devrait être faite à des fins spécifiques comme le respect du monde référentiel des enfants (tel qu'il a été déjà cité) qui ne comprendront pas certains contenus extérieurs à ce monde, ou la satisfaction des personnes ayant des valeurs culturelles ne permettant pas de les circuler librement. Dans ces cas, l'adaptation est une forme d'infidélité au texte, puisqu'il s'agit de remplacement d'un concept dans la langue source par un autre dans la langue cible plus adéquat, afin d'éviter un élément tabou dans cette dernière.

Dans ce cas, certaines questions méritent une réflexion : traduire dans une autre langue est-il un acte considéré comme une trahison à sa langue ? Cela s'applique-t-il au traducteur adaptant sa traduction à la culture cible et respectant son monde référentiel ?

En outre, le traducteur subit un autre dilemme par le choix stylistique qu'il est censé faire avant de procéder à la traduction. En effet, le traducteur assume la responsabilité de décider s'il doit respecter les effets linguistiques et stylistiques de l'auteur du texte source ou pas. Ce respect des caractéristiques du texte source risque parfois d'empiéter sur celles devant exister dans le texte cible. Dans ce cas, le traducteur doit concilier entre les deux caractéristiques lexicales et discursives des deux langues.

Dans tous les cas, le traducteur doit donc jouer le rôle de médiateur entre deux entités : le locuteur et l'interlocuteur. Il choisit entre deux résultats : satisfaire le locuteur et laisser à l'interlocuteur le soin d'aller le rejoindre dans son monde référentiel et linguistique ou satisfaire l'interlocuteur en adaptant la traduction du texte source à son univers de références.

Dans ce contexte, Lawrence Venuti, théoricien de la traduction, affirme que le traducteur interprète le contenu du texte original dont le sens n'est pas donné et peut donc transformer le texte original. Cette vision justifie le fait que les travaux terminographiques, exigeant une objectivité presque parfaite,

ne puissent pas se baser sur un corpus aligné constitué de textes et de leurs traductions imprégnées d'une certaine subjectivité. L'interprétation mène donc à une certaine subjectivité dans le choix des termes.

Le traducteur extrait donc tout ce qu'il peut du texte en vue de sélectionner les mots qui lui permettront de produire une traduction pertinente dans le contexte de son lecteur cible présumé. Son exploration exhaustive de l'original s'appuie largement sur sa propre subjectivité (Fontanet, 2014 : 92).

Si cette subjectivité est bien gérée, elle permet au traducteur de s'ouvrir à l'Autre, en accédant à son monde conceptuel et référentiel. Dans cette perspective, cette subjectivité pourrait être donc positive et ne correspond pas à la vision négative habituelle qui fait d'elle un outil de déformation du texte source, par la suppression ou l'ajout d'éléments émanant du traducteur. En effet, ce type de subjectivité du traducteur a ses atouts et son utilité dans le processus de traduction, puisqu'il l'aide à découvrir l'Autre et à trouver les termes qui expriment le mieux son contenu. Cela ne se réalise que par une bonne compréhension du texte source, en se basant sur ses connaissances linguistiques, terminologiques et culturelles :

La traduction est une construction autonome contenant tous les éléments constitutifs de l'original (à l'exclusion d'éléments étrangers) que le traducteur a décelés grâce à sa subjectivité (Fontanet, 2014 : 98).

D'ailleurs, lors du processus de traduction, le traducteur a recours à deux procédés terminologiques qui méritent une certaine subjectivité : sémasiologique à travers la recherche du sens du texte original et onomasiologique à travers la recherche des termes adéquats pour la traduction.

Par ailleurs, les traducteurs subissent parfois un jugement qui n'est pas du tout bien fondé : le traducteur s'occupe de la langue mais pas des termes des différents domaines de spécialité. En effet, certains auteurs spécialistes de différents domaines pensent qu'il faut être spécialiste pour bien traduire certains domaines de spécialité pointus, par exemple la philosophie et la psychanalyse. Ce point de vue émane du fait que l'auteur spécialiste de l'œuvre originale donne une importance majeure aux termes qui seraient plus importants à transmettre que le discours dépendant de la méthodologie du traducteur. Ces spécialistes ignorent que la méthodologie du traducteur devrait inclure la recherche documentaire et terminologique précédant l'étape de la traduction des textes spécialisés.

Dans ce contexte, différentes opinions s'opposent concernant la primauté de la spécialisation ou de la langue pour bien traduire. Le traducteur doit-il être un bon spécialiste ou un bon linguiste ? Nous pensons que le traducteur se situe entre les deux clans : c'est un linguiste qui maîtrise la terminologie et le discours de la spécialisation qu'il traduit. Il est à noter que

la traduction de certains domaines, comme l'ingénierie ou la pharmaceutique, est plus basée sur l'aspect terminologique que discursif, car elle exige une maîtrise de la terminologie exacte de ces domaines jugée plus importante que le côté linguistique.

Dans cette perspective, il faudrait révoquer le concept de solidarité, déjà mentionné ci-dessus, qui se manifeste à des degrés différents selon les types de textes à traduire. Par exemple, la solidarité d'un texte technique requiert le transfert du maximum d'informations contenues dans le texte source au lecteur cible. Cette solidarité est garantie par l'exactitude de la terminologie choisie pour traduire un texte technique. Dans ce cas, l'exactitude des termes serait considérée comme une sorte de fidélité à la nature de ce texte.

Tous ces débats nous mènent à réfléchir à la notion de qualité découlant de celle de fidélité. Qui dit qualité en traduction dit qualité en terminologie. En effet, la qualité en traduction exige une certaine adaptation aux besoins des usagers dans la langue cible. La qualité de la terminologie utilisée en traduction n'est donc garantie que si elle est bien implantée dans l'usage du destinataire. Dans cette perspective, l'usager dans la langue cible est considéré comme un Autre par rapport à l'usager dans la langue source. Cela prouve la forte implication des locuteurs et usagers dans la qualité de la terminologie et par la suite celle de la traduction : une bonne terminologie en traduction se mesure selon le critère de l'intercompréhension (ou compréhension mutuelle) entre locuteurs des langues source et cible.

Une vision idéale de la qualité d'un terme dans une traduction : un bon terme en traduction doit respecter trois conditions : la biunivocité entre la *désignation* et le *concept* (parties constituantes du terme), la monoréférentialité (le terme doit avoir une seule référence dans la langue cible) et l'appartenance à un domaine de spécialité donné. Il faudrait admettre que cette vision manque de réalisme, puisque le terme en traduction subit beaucoup de processus lexicaux, sémantiques et morphologiques qui l'empêchent parfois d'atteindre cette notion de qualité.

Conclusion

Dans la présente recherche, la notion de l'Autre a été analysée du point de vue terminologique et ethnoterminologique. Cette analyse de l'Autre a porté sur les concepts terminologiques étroitement liées au processus de traduction spécialisée.

Cette analyse nous permettrait de répondre à la problématique déjà formulée dans l'introduction : le traducteur devrait-il maîtriser la *terminologie de l'Autre* ? En d'autres termes, devrait-il maintenir la notion d'altérité et de différence en traduisant ? À cette problématique, nous

répondons par l'affirmative, car du point de vue terminologique, un bon traducteur devrait être pleinement conscient de la terminologie de l'Autre et des questions ethnoterminologiques régissant les mondes conceptuel et référentiel de l'interlocuteur, et contrôlant, par conséquent, tout le processus de traduction. En effet, l'analyse des aspects terminologiques de l'Autre a démontré que les concepts ne sont pas uniques dans toutes les langues, car ils sont influencés par des facteurs socio-culturels, politiques et historiques existant dans l'environnement du locuteur.

En outre, à partir de cette analyse, nous formulons plusieurs recommandations au traducteur. Afin de remédier aux problèmes résultant de l'existence de l'Autre dans les deux cultures source et cible, le traducteur devrait se situer dans une position où la diversité dépasse l'altérité et la différence. Autrement dit, le traducteur devrait garder, dans sa traduction, les traits marquant la culture de l'Autre, tout en respectant les caractéristiques linguistiques et terminologiques de la langue cible. Dans cette perspective, la diversité culturelle devrait donc être une richesse et non un obstacle menaçant l'identité de l'interlocuteur.

En outre, il serait pertinent que le traducteur obligé de déformer un contenu conceptuel dans la langue de départ pour l'adapter à la langue cible et de changer, par la suite, la terminologie de départ, le mentionne dans son avertissement au lecteur qui devrait être conscient du type de traduction qu'il lit. Cela fait partie de la transparence du traducteur vis-à-vis de l'interlocuteur, notion que nous classons sous l'aspect éthique de la traduction.

Par ailleurs, nous recommandons deux types de *normalisation terminologique*. Le premier type, qui semble difficile mais réalisable, consisterait en une normalisation terminologique au sein de communautés partageant la même langue (normalisation terminologique communautaire). Cette normalisation, si elle est réalisée, serait susceptible d'atténuer la charge de travail du traducteur devant faire face non seulement à la langue et à la culture de l'Autre, mais également aux variantes régionales et culturelles de ce que nous avons appelé supra les *sous-autres*. Le deuxième type consisterait en une normalisation conceptuelle universelle. Ce type de normalisation, qui semble utopique, se focaliserait sur l'unification des concepts de tous les domaines de spécialité dans toutes les langues. Cette *normalisation des concepts* permettrait une reconnaissance universelle de la référence et pourrait ainsi alléger la lourde tâche du traducteur. Dans cette perspective, le *concept* serait un outil de normalisation et d'harmonisation, alors que la *désignation* serait un moyen de différenciation dans les langues qui ont leur propre système de dénomination des objets.

De plus, il est fortement recommandé que la terminologie, en tant que science et non en tant qu'ensemble des termes d'un domaine spécialisé, soit

une discipline étudiée dans toutes les formations de traducteurs. Cela permettra de comprendre les nuances linguistiques, terminologiques et culturelles existant entre les différentes langues, et d'étudier des notions comme la *désignation*, le *concept*, le *référentiel* et l'aspect ethnoterminologique des domaines.

Pour conclure, l'idéal serait de concilier les traits des deux cultures source et cible, en effectuant les changements terminologiques et discursifs nécessaires, tout en gardant les éléments du contenu source à transmettre. Günter Grass, écrivain et artiste allemand du XXe siècle et lauréat du prix Nobel de littérature en 1999, exprime bien cette idée à travers sa citation « Translation is that which transforms everything so that nothing changes. »

Références bibliographiques :

- Anderson, P., 2003, « De la langue originaire à la langue de l'autre », *Ela. Études de linguistique appliquée*, 3 (no 131), 343-356.
- Basalamah, S., 2004, « Du droit à l'éthique du traducteur », *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, 17 (2), 67-88.
- Benert, B., Hélot, C., 2009, « Traduction et altérité », in Akadémiai Kiadó (éd.), *Neohelicon XXXVI*, 1, Budapest : 117-129.
- Ben Saad, N., 2008, « Écrire dans la langue de l'Autre : risques et enjeux », *Revue de littérature comparée*, 3 (n° 327), 289-298.
- Cabré, M-T., 1998, *La terminologie théorie, méthode, et applications*, France-Canada : Armand Colin, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Condamines, A., 1994, « Terminologie et représentation des connaissances », *Didaskalia*, 5, 35-51.
- Cordonnier, J., 2002, « Aspects culturels de la traduction : quelques notions clés », *Meta*, 47(1), 38-50.
- Depecker, L., Roche, C., 2007, « Entre idée et concept : vers l'ontologie », in Armand Colin (éd.), *Langages n° 168*, Paris : 106-114.
- Depecker, L., 2013, *Petit dictionnaire insolite des mots de la francophonie*, Paris : Larousse.
- Dubois, J., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse.
- Fontanet, M., 2014, « Le pacte du traducteur : Réflexions autour du concept de l'altérité solidaire », *Parallèles*, 1(26), 84-99.
- Gaudin, F., 2003, *Socioterminologie une approche sociolinguistique de la terminologie*, Bruxelles : De Boeck.Duculot.
- Gaudin, F., 2005, « La socioterminologie », *Langages, La terminologie : nature et enjeux*, 157, 80-92.
- Parizot, A., 2014, « Entre socioterminologie et ethnoterminologie de l'entreprise », *Revue Interdisciplinaire, « Textes & contextes » (en ligne) : « Le Temps guérit toutes les blessures : La Résistance à l'autorité de l'Histoire dans les concepts de nation et de nationalisme »*, 9.
- Flis-Trèves, M., Frydman, R., 2014, *L'Autre, le semblable, le différent...*, Paris : Presses Universitaires de France « Hors collection ».
- Quirion, J., Depecker, L., Rousseau, L-J., 2013, *Dans tous les sens du terme*, Canada, Québec : Presses de l'Université d'Ottawa et Office québécois de la langue française.
- Rouanet, S-P., 2001, « Regard de l'autre, regard sur l'autre », *Diogène*, 1 (193), 3-14.
- د. محمود اسماعيل صيني، ناصف مصطفى عبد العزيز، مصطفى أحمد سليمان، ١٩٩٢، معجم الأمثال العربية، بيروت: مكتبة لبنان.

